Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 40/1949 (1949)

Artikel: L'appréciation du travail scolaire
Autor: Ischer, Adolphe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-113643

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PREMIÈRE PARTIE

L'appréciation du travail scolaire

Il faut le dire franchement : l'opinion que l'éducateur se fait de la note n'est, en général, que le reflet de toute sa conception de l'enseignement.

Si, parmi les diverses tendances de la pédagogie contemporaine, il a opté pour une sage et lente évolution de l'école ; s'il pense que le milieu scolaire, préparation de l'enfant au milieu social, est fatalement une image en petit de la société, avec ses lumières et ses ombres ; s'il est persuadé qu'en classe la récompense et la sanction doivent intervenir et le jugement du maître s'affirmer, préparant l'enfant aux succès et aux défaites de la vie, et au jugement de ses semblables...

... alors, tout en admettant que l'appréciation chiffrée offre des inconvénients qu'il s'efforcera de réduire, il lui attribuera des vertus émulatrices et pénalisatrices et s'attachera à mettre en relief ses avantages.

Si, par contre, il est un adepte de l'école dite fonctionnelle, s'il pense qu'une profonde révolution scolaire est nécessaire et que l'éducation de demain s'appuiera uniquement sur les intérêts intrinsèques de l'enfant et non sur l'émulation ; s'il croit que l'école doit être le prototype d'une société future et que, dès aujourd'hui, dans le milieu scolaire, le travail en équipe et le travail individualisé peuvent se substituer au travail collectif ; s'il est persuadé que l'appréciation scolaire est une simple constatation et ne doit comporter aucune vertu moralisatrice...

... alors, il passera la note au même crible que les autres manifestations de l'école traditionnelle et la vouera aux gémonies.

Il est donc bien difficile de traiter du problème de la note en toute sérénité, en toute objectivité, sans l'intégrer au débat qui oppose les deux grands courants de la pédagogie contemporaine.

En ce qui concerne l'appréciation chiffrée, ce débat sans cesse renaissant est ouvert chez nous depuis longtemps ; W. Béguin le remarquait récemment et retrouvait, dans les conceptions pestalozzienne et girardienne de l'éducation, l'origine de ce dualisme.

« Si Pestalozzi admettait quelquefois la nécessité des punitions corporelles, il bannissait absolument toute espèce de récompense ; selon lui, les enfants doivent apprendre de bonne heure la religion du devoir et nul ne mérite de récompense pour l'avoir accompli. Il ne payait au bon travail et à l'excellente conduite que le tribut d'estime qui leur est dû ; il voyait d'ailleurs dans tout système de récompense un mobile dangereux qui pouvait exercer une fâcheuse influence sur l'enfant comme sur l'homme.

» Par contre, le Père Girard, dans le double but d'entretenir dans les classes l'émulation et de relever l'instruction publique dans l'opinion de beaucoup de gens dont il faut frapper les yeux par des signes sensibles, décernait des médailles aux élèves les plus méritants et décida que la distribution des prix se ferait solennellement. A Pestalozzi qui trouvait l'émulation ressort dangereux et corrupteur, le Père Girard rétorquait qu'elle était innée à l'homme et qu'il était plus prudent de la diriger vers son but que de feindre l'ignorer ».

Tout le problème de la valeur morale de la note est posé dans le différend courtois qui séparait nos deux illustres maîtres. Cent quarante années ont passé et la discussion continue... Il n'y a guère, en éducation, des problèmes nouveaux qui naissent tous les cinq ou dix ans, il y a des problèmes éternels qu'on cherche à résoudre. Et ce n'est pas aujourd'hui que nous donnerons à celui de la note une solution définitive. Ce n'est d'ailleurs pas notre but. Nous chercherons à faire tout simplement le point, sans prendre trop nettement position ; à comparer les différents modes d'appréciation du travail scolaire ; à mettre en évidence leurs avantages et leurs inconvénients ; enfin, à apporter quelques conclusions qui pourraient alléger l'atmosphère scolaire, en donnant partiellement satisfaction aux partisans d'une réforme, sans ébranler trop dangereusement l'édifice actuel.

* * *

Evitons toute position de principe et toute querelle idéologique et plaçons-nous, pour étudier l'appréciation scolaire, sur un plan neutre.

Le contrôle du rendement de l'enseignement est nécessaire. R. Dottrens remarque avec raison que, dans tous les secteurs de la vie économique, une part importante du travail est réservé à la vérification de la bienfacture et au contrôle du rendement. Partout, on veut savoir où on va. Nul ne contestera la légitimité d'un tel souci dans le monde scolaire.

A notre époque où tout se ramène à des évaluations métriques ou numériques, où la mesure a pénétré dans tous les domaines de l'existence, l'appréciation chiffrée, qui est une tentative de réduire au nombre les qualifications intellectuelles et caractérielles, donc de contrôler mathématiquement le rendement de l'instruction, ne devrait pas, semble-t-il, être l'objet de discussions. Si on discute tant de l'appréciation chiffrée, c'est qu'elle est... discutable !

Que n'a-t-on pas dit de la note ? Sans remonter aux diatribes passionnées de Roorda et de Gilliard, la plupart des auteurs pédagogiques contemporains portent sur elle de sévères jugements. D'autres éducateurs, en particulier les praticiens, reconnaissent ses inconvénients, mais pensent qu'elle demeure le moyen le plus pratique pour décider des qualifications et des promotions.

* * *

Le problème de la note est au centre des préoccupations de nos organes professionnels. L'« Educateur », par exemple, et seulement pour les années 1946 à 1948, ne contient pas moins de treize articles à ce sujet. La conférence des directeurs d'écoles du canton de Vaud, en juin 1947 ; les conférences de districts du corps enseignant neuchâtelois, en mai 1949 ; la conférence des directeurs de Gymnases suisses à Porrentruy, en mai 1949, s'occupaient de la note. Nul doute qu'elle ait attiré également la sollicitude des éducateurs genevois, valaisans et fribourgeois au cours de ces dernières années. Nous nous inspirons des rapports élaborés à l'intention de ces différentes assises et des articles précités de l'« Educateur » dans les lignes qui suivent.

Avantages de l'appréciation chiffrée.

Accordons-nous à reconnaître à la note quelques vertus : elle est un facteur d'émulation, elle est un aiguillon pour les nonchalants, elle renseigne et satisfait (oh ! combien) les parents ; enfin, et surtout, elle est commode.

S. Roller « Je crois que même avec la note, moyen pédagogique qui n'est pas sans valeur, on peut créer une atmosphère agréable ».

C. Dudan « Nous estimons que le système des notes chiffrées, malgré certains inconvénients, (quel système n'en a pas ?) demeure le seul possible dans une école qui a des responsabilités, délivre des diplômes et confère des droits. Un jugement porté sur les élèves et une sanction de leurs études sont un devoir inévitable, et la note chiffrée est la plus « mathématique », la plus claire, la plus objective, la plus pratique ».

W. Bolle « Quant aux remarques faites par quelques pédagogues que le système des notes tue l'école, l'élève, les études, qu'il favorise la fraude, l'envie, qu'il ne fait travailler l'élève que pour la note, je réponds que ce sont des propos exagérés. Depuis qu'il y a des écoles on a donné des notes ; si ce n'est pas une raison pour continuer, ce n'en est pas une non plus pour les abolir ».

La note est un facteur d'émulation. Il est indéniable qu'une appréciation, lorsqu'elle est bonne, est un puissant moyen d'encouragement. L'enfant se sent récompensé, il cherchera à mériter encore le point dont il est qualifié ou même, s'il y a lieu, un point supérieur.

La note est un aiguillon pour les nonchalants. Faisons abstraction des répercussions familiales regrettables qu'entraîne pour l'enfant une mauvaise qualification. En classe, une mauvaise note oblige l'élève à un examen de conscience ; il constate ses déficits ; il cherchera dans la mesure de ses moyens à y remédier.

La note renseigne et satisfait les parents. « Les parents, dit M. Jaquet, nous mettent en demeure de leur expliquer les causes des échecs de leurs rejetons un peu comme ils demandent à leur garagiste les causes d'une panne de moteur ». Réflexion un peu amère, mais bien juste ! Les parents réclament des notes et les notes les renseignent à leur entière satisfaction. Ils ne savent pas de quelles variables la note chiffrée est entachée. Ils croient à la note qui représente pour eux un absolu. Si nous, éducateurs, nous y croyons moins, c'est que nous en distribuons ! Le nombre, par son pouvoir magique, donne aux

parents la certitude. Alors qu'ils seraient inquiétés par un jugement nuancé de l'instituteur qui dirait par exemple : « Jean-Pierre se donne de la peine et comprend les problèmes » ils seront tout à fait satisfaits d'une notation mathématique « arithmétique = 5 ».

Non seulement l'attitude des parents a empêché des réformes désirables dans le domaine de l'appréciation scolaire mais, depuis bien des décennies, a contribué à la pléthore de chiffres dont nous souffrons.

En exemple, ce qui s'est passé récemment à Neuchâtel :

Six classes primaires du collège de la Maladière viennent d'être rattachées à l'Ecole normale en qualité de classes expérimentales. Les titulaires de ces classes, récemment nommés et qui, pour la plupart, dans leurs postes antérieurs, étaient de ceux qui donnent des points le plus rarement possible, se sont heurtés immédiatement aux parents de leurs nouveaux élèves « qui désirent être mieux renseignés sur le travail et les aptitudes de leurs enfants » !

La note est commode. La simplicité de l'appréciation chiffrée, la possibilité d'obtenir des totaux et des moyennes, donc de trancher arithmétiquement et sans contestation les cas de promotion et de sélection, voilà les vertus principales de la note, voilà ce qui assure sa pérennité. On cherche à la justifier par divers arguments, mais il faudrait avoir le courage de les déclarer insuffisants. Il nous a plu de lire sous la signature d'H. Grandjean, directeur des enseignements primaire et secondaire genevois, une phrase qui souligne sans ambages les avantages empiriques de l'appréciation chiffrée : « Les notes chiffrées sont utilisées dans notre canton, ce moyen étant jugé commode pour traduire des appréciations ».

Tant qu'on n'aura pas trouvé un autre moyen aussi commode de jauger sommairement les aptitudes et les connaissances des enfants, d'évaluer leurs progrès, de justifier les promomotions, de contenter les parents, la note vivra.

Reste à voir si on peut améliorer l'appréciation chiffrée, si on peut la combiner avec des mentions et quel usage on doit en faire. Mais pour cela, voyons un peu ses défauts.

Inconvénients de l'appréciation chiffrée.

Nous avons accordé quelques vertus à la note ; reconnaissons-lui également quelques vices de taille. Car, comme les langues

d'Esope, elle est, suivant l'usage qu'on en fait, la meilleure ou la pire des choses !

B. Beauverd, G. Durand, G. Piguet ont fait son procès dans « L'Educateur ». J. Mottaz, dans le même organe, l'a soumise à une critique objective et lucide ; R. Dottrens, également. Ce dernier auteur a, d'autre part, consacré à l'appréciation scolaire les pages 129 à 139 du livre courageux qu'il a intitulé : « Education et démocratie ».

En bref, ces éducateurs arrivent aux deux conclusions suivantes : la note n'est pas morale, la note n'est pas scientifique.

La note n'est pas morale.

Nous devons de la gratitude à H. Roorda : « (... il compte les fautes au lieu d'évaluer les progrès...) », et à E. Gilliard : « (... à l'école rien n'est gratuit, tout est tarifé...) » pour leurs cris d'alarme qui nous ont obligés à prendre conscience du problème moral de la note. Combien d'éducateurs, actuellement, s'inquiètent des conséquences regrettables qu'offre le mode classique d'appréciation ! Les citations abondent ; en voici quelques-unes :

E. Privat : « ... le revers de la médaille est l'esprit trop commercial qu'elles développent chez beaucoup d'élèves. Quand c'est la note qui compte à leurs yeux plutôt que la connaissance et le raisonnement, la tentation de copier ou de tricher devient grande et, en tout cas, celle d'apprendre par cœur et de faire le perroquet au lieu d'approfondir les choses. »

J. Grize : « ... à quand l'école où l'on osera essayer, se tromper, recommencer, sans être puni d'une mauvaise note ! »

E.-A. Niklaus : « Que faisons-nous dans nos classes, sinon pousser à l'efficience chiffrée et distribuer des points comme plus tard l'adulte recevra sachet de paie, traitement ou dividende. »

L. Meylan : « ... cette importance désastreuse qu'a prise la note dans notre enseignement secondaire, du fait des parents, il faut le reconnaître, plus encore que du fait des maîtres. Beaucoup de ceux-ci souhaiteraient, en effet, travailler dans cette atmosphère de gratuité, qui est celle des humanités, mais ne le peuvent pas parce que trop de parents réclament surtout des notes et de bonnes notes ! la garantie de la réussite matérielle et sociale. »

Conférence des directeurs de Gymnases suisses : « Le système hypertrophié des notes ruine la camaraderie, empêche le travail en équipe, crée et sanctionne de fausses valeurs. »

* * *

Tant d'exemples prouvent les difficultés morales que suscite la note. On les cite depuis cinquante ans ; il faut les citer encore afin que tout éducateur se préoccupe du problème.

L'enfant constamment en proie à l'anxiété, vaguement conscient que l'appréciation classique n'est pas objective, n'est pas scientifique, se cramponne à la chance. Nous connaissons tous, nous autres praticiens de l'enseignement, quel rôle joue la chance dans l'esprit des élèves. Cette croyance au hasard est grave : l'enfant n'a plus le sentiment de sa valeur intrinsèque, de ses possibilités personnelles. Il acquiert la conviction que la réussite n'est pas toujours l'apanage de celui qui a bien travaillé : combien de ses camarades ont eu un jour ou l'autre de la chance !

L'enfant dont l'équilibre moral est en général si sain se trouve, de par la note, engagé dans les sentiers tortueux de la tricherie. Alors qu'il ne sait ni mentir ni voler, il apprend fatalement à tricher, ce qui est un mensonge et un vol. A tricher, si j'ose dire, par sport et sans qu'il se rende compte de la gravité de son geste. Toute l'épineuse question de la « copie » ou de la réponse qu'on « souffle » n'existe qu'en fonction de la note.

L'enfant, être social, porté naturellement vers l'entraide, vers la coopération, devient farouchement individualiste après quelques années d'école parce que « tout étant tarifé »..., dirait Gilliard, il est soigneusement isolé de ses condisciples dès le début de la scolarité. L'empreinte de la tradition est si forte que, de bonne foi, nous ne savons plus distinguer clairement l'entraide de la tricherie.

L'enfant qui devrait travailler pour apprendre travaille pour obtenir un résultat. Qu'elle est fréquente cette réflexion de nos élèves : « Y m'a pas récité ; si j'avais su, je n'aurais pas eu besoin d'apprendre... » !

* * *

L'élève moyen est seul stimulé par la note. Expliquons-nous : il arrive au retardé de travailler d'arrache-pied avec des moyens réduits. Mais le plus souvent, toute appréciation étant comparative, ses résultats n'atteindront pas à ceux des autres élèves de la classe ; son effort ne sera pas payé en retour ; il se laissera aller au découragement. De son côté, l'élève brillant n'a aucun

effort à fournir pour atteindre la note maximum. L'appréciation scolaire classique ne l'aiguillonne pas, ne l'oblige pas à aller au summum de ses possibilités.

Voilà, brièvement résumées, les néfastes influences de la note sur l'enfant.

Et que dire de l'importance extrêmement variable que les parents attachent aux points ?

Le papa de François veut des 6. Et si, ce qui arrive quelquefois, l'épreuve est réellement équilibrée et demande un effort à l'excellent élève qu'est François, il risque d'obtenir un 5. C'est un drame à la maison. A la note infamante s'attache une cascade de punitions absolument disproportionnées à l'importance de ce 5. Injustes, dirons-nous, tout simplement.

Le papa de Michel a une tout autre conception de la note. Il ne prend rien au tragique, juge le maître à sa façon et, pour un même 5, fort satisfait, octroie une gâterie à son garçon.

La note n'est pas morale ! C'est l'argument massue des adversaires les plus acharnés de l'appréciation chiffrée. Nous avons honnêtement, sans parti pris, émis quelques réflexions qui appuient cette thèse. Mais nous n'oublions pas que cette face particulière du problème est délicate, où transparaissent les positions idéologiques, les jugements subjectifs et passionnés que nous avons critiqués au début de ce travail. Nous connaissons tant de classes où l'argument de la note immorale ne peut être pris en considération ; où grâce au tact, à la mesure, au bon sens, à la charité du maître, l'enfant n'a jamais ressenti l'injustice de l'appréciation chiffrée.

La note n'est pas scientifique ; elle procède d'une mathématique bien suspecte.

Ici la logique et le bon sens volent au secours des adversaires de l'appréciation chiffrée. Car leurs affirmations sont irréfutables. Elles constituent la plus solide objection qu'on puisse faire au mode d'appréciation classique.

Le but d'une recherche scientifique quantitative est défini avec précision. On sait clairement ce qu'on va mesurer. Pour ce faire, on se sert d'un étalon exactement connu ou affecté d'une variable dont on tiendra compte. L'équation personnelle du chercheur est négligeable ou, si elle ne l'est pas, elle affecte également les résultats de la recherche d'une erreur prévisible

et qui sera consignée. Voilà la conduite d'un travail dans les sciences exactes.

Le but d'une appréciation chiffrée n'est pas défini avec précision. C'est évidemment les pouvoirs de l'enfant qu'on jauge. Mais lesquels ? Sont-ce les connaissances ? ou les aptitudes ? ou est-ce l'effort ? Ou encore ces trois éléments, le facteur connaissances prédominant nettement ? Pour M. Chantrens, ce devrait être les aptitudes : « Le savoir n'étant qu'un moyen de cultiver la pensée, de la fortifier, de la soutenir, les notes ne devraient pas mesurer autre chose que le degré d'aptitude de nos élèves à observer, à réfléchir, à juger. C'est le savoir découlant de la réflexion et non la mémorisation que doit jauger la note. »

Poursuivons ce parallèle édifiant entre la mesure en sciences et la mesure en pédagogie.

L'étalon c'est l'épreuve. Nous n'avons pas besoin d'insister beaucoup pour faire comprendre que seules les épreuves étalonnées (tests), adaptées à un âge mental défini, conduisent à des appréciations chiffrées ayant une valeur scientifique.

Rappelons que seules les appréciations quantitatives (valeurs logiques de P. Bovet) sont jaugeables mathématiquement. L'orthographe. l'arithmétique, les questions de connaissance, celles auxquelles on répond par oui ou par non sont de ce type. P. Bovet [1] remarque avec raison que c'est déjà par une convention arbitraire qu'on attribue par exemple la note 5 pour trois fautes dans une dictée et que la constatation objective du nombre de fautes donne plus simplement la réelle valeur mathématique du travail. Il est piquant de constater que la notation si souvent faite par les instituteurs dans les carnets hebdomadaires « mots = 13/20 (13 justes sur 20) satisfait parfaitement les mathématiciens.

Mais que dire des appréciations qualitatives (valeurs esthétiques de P. Bovet) du type composition ou dessin où il y a une infinité de degrés entre la nullité et la perfection mais où, en fait, les juges ne se mettent d'accord que sur des distinctions peu nombreuses et bien tranchées. Ce genre de travaux ne peut donner scientifiquement des nombres. « C'est par force, dira J. Mottaz, qu'on réduit au quantitatif les différences qualitatives ». « Il faut, dit G. Durand, pour exprimer du qualitatif, que la façon elle-même d'apprécier une épreuve soit qualitative ».

[1] Pour toutes ces questions, voir P. Bovet « Les examens de recrues », collection d'Actualités pédagogiques.

Que penser aussi des appréciations chiffrées en conduite où on ne s'appuie sur aucun élément quantitatif valable, où l'équation personnelle du maître est prépondérante ?

Poursuivons encore ce parallèle.

En pédagogie, la conduite des opérations n'est pas toujours la même. Ce fait, R. Dottrens l'a mis en évidence : en orthographe l'élève est pénalisé, en arithmétique il est crédité, en composition il est jugé. C'est normal mais ce n'est pas une base scientifique pour établir des moyennes.

Alors qu'en physique, par exemple, l'équation personnelle de l'expérimentateur est négligeable ou calculable, en pédagogie elle est considérable. Dans certaines classes, les notes maximum (10, 6, 5, 1 suivant les cantons) pleuvent que c'est un miracle, tandis que dans d'autres classes, elles sont distribuées au compte-gouttes. La santé du maître, ses soucis, ses idées personnelles, tout cela influence les chiffres. C'est normal, nous le répétons, mais ce n'est pas scientifique.

Et tandis qu'au terme d'un travail scientifique, toutes précautions prises, on note l'approximation des résultats, l'erreur probable en plus ou en moins, on n'a aucun de ces soucis dans le monde pédagogique. On édifie une belle construction mathématique de totaux par addition, de moyennes par division (quelquefois jusqu'au centième de point) sans avoir, en aucun moment, appliqué pendant le contrôle, les normes scientifiques.

C'est ce qui fait bondir, à juste titre, les mathématiciens ; c'est ce qui leur donne parfaitement raison lorsqu'ils affirment que notre mathématique pédagogique est suspecte.

Il y aurait lieu de parler ici de l'illusion d'une échelle d'évaluation nuancée (20 à 0, comme en France, par exemple). A Genève, cette échelle a sept degrés (6 à 0), les demies n'étant pas autorisées ; dans le canton de Vaud, onze degrés (10 à 0) ; dans celui de Neuchâtel onze degrés (6 à 1), demies autorisées. Mais certains collègues, naïvement, avec d'excellentes intentions, la compliquent encore. En feuilletant les carnets de témoignages de quelques classes, le directeur d'école aura la surprise de trouver, entre 4 et 4 ½ toute une gamme nuancée :

(4) 4• 4 fort 4 à 4 ½ 4,25 4 ½ faible 4 ½• (4 ½).

Lorsqu'on sait sur quelles fragiles bases mathématiques les points s'établissent, une conclusion s'impose : tout effort vers la simplification de nos échelles constitue un progrès.

* * *

Nous avons cherché à étudier cette question le plus objectivement possible, en évitant toute position de principe. Si nous avons paru accorder aux inconvénients de l'appréciation chiffrée plus de place qu'à ses avantages, c'est que les raisons qui militent en faveur des notes sont accessibles à l'esprit sans explication : simplicité, commodité, force de la tradition. Tandis que les raisons qui incitent quelques-uns d'entre nous, face à l'importance toujours plus grande que prend la note, surtout dans l'enseignement secondaire, à changer de régime, demandent commentaire.

Si nous sommes convaincus de la relativité et des dangers de la note, c'est l'essentiel, et nous pouvons l'utiliser sans arrière-pensée. Qu'en aucun cas l'intérêt de l'élève ne se déplace du travail sur la note, salaire du travail !

Au fond, que l'appréciation soit chiffrée ou non, ce qui importe, c'est l'esprit dans lequel elle est donnée.

Pygmalion s'éprit de la statue de Galatée qu'il avait sculptée et obtint de Vénus qu'elle lui donnât la vie. Moins heureux que Pygmalion, les pédagogues ont créé la notation chiffrée, s'en sont épris, la croient vraie mais ne parviendront pas à la rendre vivante. Car les chiffres, si commodes qu'ils soient, sont entachés de défauts et n'expriment pas la vie de la classe.

DE QUELQUES SOLUTIONS PARTIELLES DU PROBLÈME DES NOTES

Pour enrichir cette partie de notre travail, il était intéressant de tenir compte des divers modes de l'appréciation scolaire en usage dans les cantons suisses.

Une circulaire adressée aux vingt-cinq chefs des départements de l'Instruction publique nous a permis de dresser un tableau comparatif, malheureusement un peu lacunaire (annexe 1). La circulaire contenait entre autres cette phrase : « Si des expériences d'appréciation non chiffrée ont été faites ou sont en cours, il nous serait très utile de les connaître ». Or les réponses émanant des divers cantons sont très pauvres à ce sujet. Cela se comprend. Les milieux officiels préfèrent ignorer les tentatives officieuses qu'ils autorisent d'ailleurs, en général, avec bienveillance, mais qui sont le plus souvent en opposition avec les lois scolaires et leurs règlements d'application. Sauf de

rares exceptions, ce n'est donc pas dans les réponses fournies par les départements de l'Instruction publique que nous trouverons commentées les tentatives d'appréciation non chiffrée.

I. En renonçant à l'appréciation chiffrée.

L'école primaire ne sélectionne pas les enfants. Les différents points de son programme sont à la portée de tous les élèves normaux. Il s'agit pour elle tout simplement de déterminer ceux qui peuvent suivre et ceux qui sont obligés de refaire une année. Elle pourrait donc plus facilement que l'école secondaire se libérer du lourd appareil des notes. C'est pourtant dans l'enseignement secondaire que quelques expériences ont été faites qui montrent qu'il est possible de renoncer complètement aux points. A Nyon (école secondaire), J. Mottaz, directeur, a remplacé les notes par des mentions pour les bulletins intermédiaires. A Brigue, sous la direction de l'Abbé Imhof, une expérience est en cours dans l'enseignement professionnel.

La tentative poursuivie depuis des années au Gymnase de La Chaux-de-Fonds par A. Lalive puis par A. Tissot est la plus connue. Elle a été présentée à la conférence des directeurs de Gymnases suisses en juin 1949, à Porrentruy. Nous extrayons des thèses de cette réunion les lignes suivantes :

« Avantages du système des mentions et appréciations :

a) Il renseigne les parents et l'enfant d'une façon plus complète et permet souvent de parer aux défauts mis en lumière. L'aspect psychologique des appréciations rend de grands services chez les petits et dans les années d'orientation professionnelle.

b) Il rend impossible les calculs de moyennes au dixième, etc., il freine la course à la note.

c) Il fournit des points de repères suffisants pour décider de la promotion, mais non absolus comme c'est trop souvent le cas pour les notes chiffrées dans un système arithmétique. Les mentions ne sont pas des moyennes.

d) En lui-même, le système des mentions (au lieu de chiffres) n'est pas une réforme décisive, ni même suffisante.
Il doit être accompagné d'un changement dans l'esprit de l'école, du corps enseignant, etc.
Il peut cependant avoir dans ce sens un effet psychologique assez considérable.
Les professeurs qui ont le plus de sens pédagogique sont ceux qui s'accommodent le mieux du nouveau régime.

Beaucoup de maîtres seraient fâchés de devoir revenir aux notes chiffrées.
Le système des mentions suppose des classes pas trop nombreuses qui permettent aux maîtres de bien connaître leurs élèves.
Il est difficile de l'appliquer purement parce que, dans les domaines qui précédent et suivent le Gymnase, règne le chiffre. » (Annexe II.)

II. En conservant l'appréciation chiffrée.

1. *Moins de notes en les attribuant moins souvent et en les groupant.*

Nous reprenons ici des suggestions de G. Piguet concernant le rythme des notes et de B. Beauverd et W. Béguin tendant à leur groupement. Les voici sous une forme précise :

Bulletins *trimestriels.*

a) Conduite . . . . . non chiffré
b) Application, ordre et soin . . . . . non chiffré
c) Langue maternelle . . . . . .
d) Arithmétique et calcul mental . . . . . .
e) Connaissances générales . . . . . .
(sciences, histoire, géographie)
f) Ecriture, dessin, travaux manuels . . . . chiffré ou non
g) Chant . . . . . non chiffré
h) Gymnastique . . . . . non chiffré

2. *Périodes sans points.*

Il serait relativement facile de libérer des points certaines périodes de l'année scolaire, par exemple le deuxième mois de chaque trimestre ou le deuxième trimestre de l'année.

3. *Secteurs libres de notes.*

Voir sous 1 une telle proposition pour l'enseignement primaire. En voici une autre pour l'enseignement gymnasial que nous tirons du document déjà cité :

« Etablir des secteurs libres de notes : conduite, initiation à la philosophie et à l'art, laboratoires de sciences, travaux personnels, dessin (on peut mettre une note sans que celle-ci influe sur la promotion), culture physique, chant, orchestre, etc. ».

4. *Suppression du point de conduite.*

Il est impossible de justifier objectivement un point de conduite. « Qu'est-ce à dire sinon que nous affirmons combiner du babil, de la désobéissance et de la sagesse pour en tirer du passable », s'écrie G. Durant. Ajoutons que ce point de conduite favorise les « sages » qui ne sont pas toujours les plus vivants de nos élèves. Pour ces raisons la suppression d'une notation chiffrée de la conduite s'impose. On remarquera (annexe I) que la plupart des cantons suisses-allemands ont résolument remplacé le point de conduite par une appréciation générale ou une mention.

Le treizième congrès de la S.P.R. (Montreux, 1932) avait déjà attiré l'attention du corps enseignant sur cette grosse responsabilité qu'est la fixation d'un point de conduite.

Les propositions précédentes visaient à un allégement du système de notation chiffrée. Les suivantes constitueront un enrichissement de notre arsenal, une possibilité de nuancer davantage nos appréciations.

5. *Graphiques.*

J'ai expérimenté personnellement, avec succès pendant bien des années, un système de notation par graphiques. B. Beauverd en présente un dans l'« Educateur » (annexe III) en le justifiant par les considérations suivantes : « *il est rapide* : il vous dispense de toujours récrire les mêmes appréciations. *Il est parlant* : la ligne monte et descend à l'image des aptitudes enfantines. *Il est personnel* : l'enfant y saisit comme une émanation de lui-même à travers le jugement du maître. *Il est moral* : il incite l'élève à se surpasser lui-même, saine émulation. Il oblige le maître à une grande franchise vis-à-vis de l'élève et vis-à-vis de lui-même. Il oblige le maître à connaître l'élève ».

G.-A. Aeschlimann et deux de ses collègues du Val-de-Ruz ont adapté, à l'intention de leurs élèves, le graphique psychologique en usage dans les classes Freinet (annexe IV). Il ne s'agit plus ici d'une ligne évoluant dans le temps mais d'un status caractériel et intellectuel établi à une date donnée ; au fond, d'un vrai portrait psychologique de l'enfant.

6. *Docimologie.*

Attribuer dans une mesure plus ou moins grande des notes pour les différentes disciplines n'a, en soi, qu'une importance

relative. Ce qui est par contre essentiel c'est de donner à ces notes une valeur aussi réelle que possible.

Trois facteurs, trois variables entrent dans l'établissement d'une note : l'enfant, l'épreuve, le maître. Pour isoler et définir la valeur du premier de ces facteurs, l'enfant (ce qui demeure le but de l'appréciation scolaire) il faudrait pouvoir annuler les autres, ou tout au moins en limiter singulièrement l'influence.

Le plus grand nombre de nos collègues sont parvenus à réduire le facteur maître ; on s'accorde à les reconnaître calmes et rigoureusement impartiaux ; par discipline personnelle ils font taire leurs réactions caractérielles, ils rendent constante leur équation propre.

Reste l'épreuve qui, malheureusement, est la plus irrégulière de ces variables. Un procédé emprunté à la pédagogie expérimentale permet, non de l'annuler, mais d'en limiter l'influence.

On remplace l'échelle rigide des points fixés a priori (pour la dictée par exemple) par une adaptation a posteriori de chaque épreuve au niveau mental de la classe.

Nous n'entrerons pas dans les détails techniques de cette opération très simple (établissement d'un polygone de fréquence, détermination du médian, quartilage ou centilage, fixation de l'échelle) détails qu'on trouvera exposés dans Claparède « Les méthodes ».

Le centilage permet, en tout temps, de situer un enfant dans un groupe supposé de cent individus ayant la même préparation et choisis au hasard. Si notre enfant se trouve placé dans le premier quartile il a une qualification excellente..., etc.

L'appréciation docimologique, enseignée à Genève par S. Roller, rend de grands services dans la sélection et l'orientation des collectivités enfantines. A Genève, elle est appliquée lors du passage de l'école primaire à l'école secondaire ou aux classes de préapprentissage.

Notons qu'elle éviterait toute injustice dans les promotions de groupes composés d'un grand nombre d'enfants, par exemple lors des examens annuels. Actuellement combien d'élèves trop médiocres promus accidentellement grâce au jeu d'une épreuve mal adaptée, trop facile ! Il arrive aussi que des enfants capables de suivre soient déclarés non promus, à la suite d'une session d'examens dont les épreuves se sont révélées trop difficiles.

L'emploi de l'appréciation docimologique pendant l'année, en classe, est facile et rapide ; elle permet d'espacer les travaux

car le point obtenu par un élève, pour une branche donnée, se révèle d'emblée stable. A moins que, constatation de plus haut intérêt, il n'accuse une tendance à monter ou, hélas, à descendre. Elle évite, cette technique, les curieuses séries qu'on trouve parfois dans les bulletins des enfants :

Jean-François — Calcul mental : 2 - 5 - 6 - 1 - 5.

On en usera d'ailleurs avec précaution, car elle attribue aux élèves leur vraie valeur qui accuse peu d'amplitude. Et un enfant retardé n'aura plus l'occasion d'obtenir, par accident, un bon point !

7. *Discrimination entre l'application (Fleiss) et l'aptitude (Leistung).*

Quelques cantons la font (annexe I). Leurs documents scolaires offrent, pour chaque discipline, deux colonnes, une évaluant l'effort, l'autre les résultats. Précieux encouragement pour les peu doués qui se donnent de la peine.

Mais attention... L'appréciation de l'application est d'ordre purement qualitatif. Et si elle devait s'introduire dans nos cantons romands, que ce soit sous forme d'une mention, d'un mot, et non d'un point !

8. *Emploi simultané de la note et de la mention.*

Enfin nous n'hésitons pas à rappeler ce moyen empirique, quoiqu'il soit employé un peu partout, donnant le plus souvent de bons résultats. Il permet, en y ajoutant une ou deux des suggestions choisies parmi celles proposées plus haut, sous chiffre 1 à 7, d'apporter pour le moment une solution acceptable au problème de la note chiffrée.

C'est l'orientation qu'a choisie, récemment, le canton de Neuchâtel.

Les textes ci-dessous, tirés le premier de la page de garde, le second de la page « Instructions » du nouveau carnet de conduite et de témoignages neuchâtelois, serviront, quoique nous n'en soyons pas l'auteur, de conclusion à notre article.

ADOLPHE ISCHER,
Directeur des études pédagogiques, Neuchâtel.

INSTRUCTIONS CONTENUES DANS LE CARNET DE CONDUITE ET DE TÉMOIGNAGES REMIS AUX ÉLÈVES

Les notes chiffrées permettent de renseigner rapidement et clairement les élèves et les parents.

Elles constituent un moyen d'émulation indéniable et un critère commode pour décider de la promotion, autant de raisons pour lesquelles nous ne proposons pas la suppression de ces notes qui, cependant, du point de vue éducatif, présentent de sérieux inconvénients.

La note chiffrée est trop absolue ; un 4 d'orthographe, par exemple, n'a pas la même signification pour un élève habile dans cette branche que pour un élève faible. L'abus des notes chiffrées aurait tendance à développer dans la classe l'esprit de compétition plutôt que l'esprit de solidarité. La note chiffrée risque de donner aux élèves bien doués une trop haute idée de leur valeur ; elle peut, de même, décourager les élèves qui n'arrivent pas, malgré leur effort, à obtenir des résultats satisfaisants.

Les témoignages donnés sous forme d'encouragements, de félicitations ou de blâmes sont moins artificiels, plus près de l'enfant, touchent davantage son affectivité, constituant ainsi un moyen pédagogique supérieur à celui de la note chiffrée.

Nous estimons que l'école doit chercher à tirer parti des avantages des deux systèmes en n'exagérant pas le premier et en utilisant plus largement le second.

Telles sont les directives qui nous ont guidés dans la nouvelle présentation du carnet de conduite et de témoignages remis aux élèves.

Les appréciations concernant le travail et la conduite de l'élève seront données à l'aide de notes chiffrées et, d'une manière plus générale, sous la forme d'encouragements, de félicitations ou de blâmes, ou encore de remarques ayant trait aux facultés, au tempérament ou au caractère de l'élève. Les deux méthodes d'ailleurs ne s'excluent pas et dans un même témoignage on pourra avantageusement faire appel à l'une et à l'autre.

	Echelle numérique			Appréciation de la conduite		
	Ec. prim.	Ec. sec.	Ens. sec. sup.	Ec. prim.	Ec. sec.	Ens. sec. sup.
Appenzell Rh. ext.	1 à 4					
Appenzell Rh. int.		chiffrée				
Argovie	1 à 5	1 à 5	1 à 5	1 à 4 (non chiffr. 3-4 appr.)		
Bâle-Campagne	▪ 6 à 1 ⊙			non chiffrée		
Bâle-ville	1 à 5	1 à 5	6 à 1	non chiffr. 3 appr.		
Berne	6 à 1 ⊙	6 à 1	6 à 1	non chiffr. 3 appr.		
Fribourg	1 à 5	1 à 6	1 à 6 1 à 8 ⊙	chiffrée		
Genève	6 à 0 ⊙	6 à 0		non chiffr. ▪ chiffrée		
Glaris		chiffrée ⊙		chiffrée ou non		
Grisons	6 à 1			non chiffr. 4 appr.		
Lucerne	6 à 1	6 à 1	6 à 1			
Neuchâtel	6 à 1 ⊙	6 à 1 ⊙	6 à 1 ⊙	chiffrée		
Schaffhouse	6 à 1	6 à 1	6 à 1	chiffrée		
Schwytz	6 à 1	1 à 5		chiffr. 1 à 3		
Soleure	1 à 5 ⊙	6 à 1 ▪	6 à 1 ▪	1 à 3 ▪	1 à 3	1 à 3
St-Gall	liberté laissée aux commissions d'école mais l'échelle doit être précisée					
Tessin	6 à 1 ⊙					
Thurgovie	1 à 5	6 à 1	6 à 1	chiffrée (1 à 5) ou non : 3 appr. 4 appr. 4 appr.		
Unterwald Nidw.	1 à 4 ⊙	1 à 4 ⊙		1 à 4 ▪		
Unterwald Obw.	liberté laissée aux maîtres					
Uri	1 à 5	6 à 1		1 à 2 ⊙	1 à 3	
Valais	1 à 5	6 à 1	6 à 1	chiffrée		
Vaud	10 à 0	10 à 0		chiffrée		
Zoug	1 à 5	1 à 5	6 à 1			
Zurich	6 à 1 ⊙	chiffrée		non chiffr. 4 appr.		

Annexe I.

Appréciation de l'application			Discrimination entre l'appl. et l'aptit. Fleiss et Leistung et remarques	Légende :
Ec. prim.	Ec. sec.	Ens. sec. sup.		
1 à 4	non chiffr.	4 appr.	oui	⊙ Avant 1947, 1 à 5.
non chiffr.	3 appr.		▪	⊙ Seulement 1 fois par an. ▪ Formules psychologiques 2 fois par an.
chiffrée			▪ ▲	⊙ { collège St-Michel ▪ Mesures visant Ecole normale à l'émulation. ▲ Ec. norm., portrait psych.
				⊙ Demies non autorisées. ▪ Dès 1950.
chiffrée ou non				⊙ Ecole prim. degré inf., pas de notes, mais des appr.
non chiffr.	4 appr.		oui ⊙	⊙ Présentation plaisante du bulletin (dialogue entre le bulletin et l'enfant).
chiffrée			▪	⊙ Demies autorisées ▪ Degré inf., nouveaux bulletins favorisant les commentaires.
chiffrée				
chiffr. 1 à 3			oui	
1 à 3 ▪	1 à 3	1 à 3		⊙ Degré inf. pas de notes, mais des appr. ▪ Demies autorisées.
				⊙ Demies autorisées.
1 à 4 ▲				⊙ Demies autorisées. ▪ 1 rarement atteint, 2 satisfaisant. ▲ 2 n'est déjà pas suffisant.
			▪	⊙ 1 très bien, 2 bien. ▪ Les notes ne sont pas destinées aux parents, mais aux autorités.
chiffrée			⊙	⊙ Toute une partie du bulletin consacrée à l'effort moral.
10 à 0 ⊙				⊙ Concerne : tenue-écriture.
			⊙	⊙ Formules spéciales pour remarques
non chiffr.	4 appr.			⊙ Demies autorisées.

Annexe I.

PROGYMNASE DEUXIÈME SEMESTRE **Classe :**

Nom : Z. Michel

Année scolaire : 1947-1948.

Disciplines	Appréciations	Mentions
Français :	Michel rédige des textes intéressants et sensibles, mais il fait encore des fautes, notamment en orthographe et par inattention. Bonne diction.	B.
Mathématiques :	Résultats inégaux. Elève manquant d'initiative en classe. Calcul mental : très médiocre. Légers progrès.	P.
Allemand :	Bon travail, surtout en composition.	B.
Latin :	Résultats encore un peu irréguliers au thème.	S.
Grec :		
Anglais :		
Italien :		
Histoire :	Doit rédiger ses travaux avec plus de soin. Le travail est bon.	B.
Géographie :		B.
Sciences :		
Dessin :	Dernière recherche d'ornement assez originale.	B.
Travaux manuels :	Elève appliqué.	B.
Travaux féminins :		
Autres branches :		

Absences	just.	n. just.

Appréciation générale : Bon élève, mais doit fournir un effort spécial en mathématiques et latin.

Promu

Annexe II.

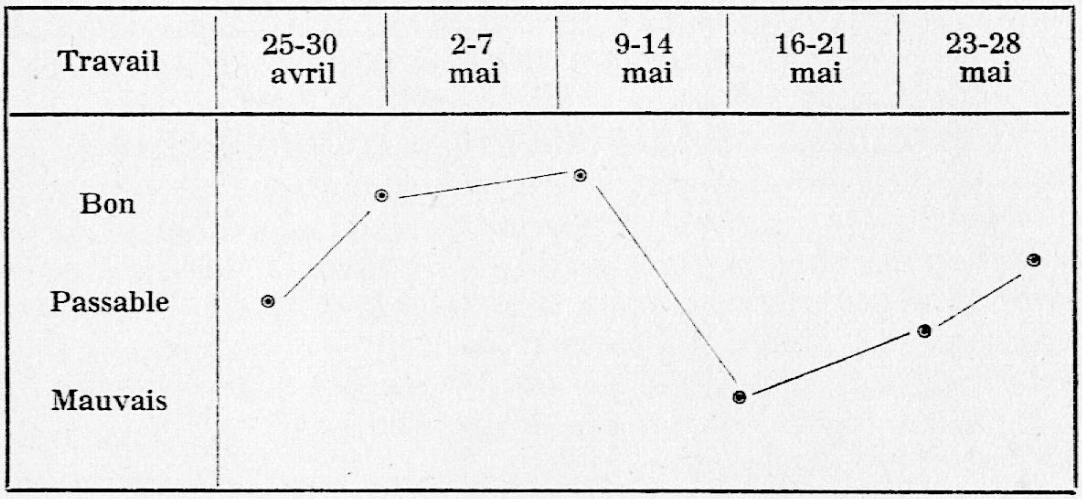

Annexe III.

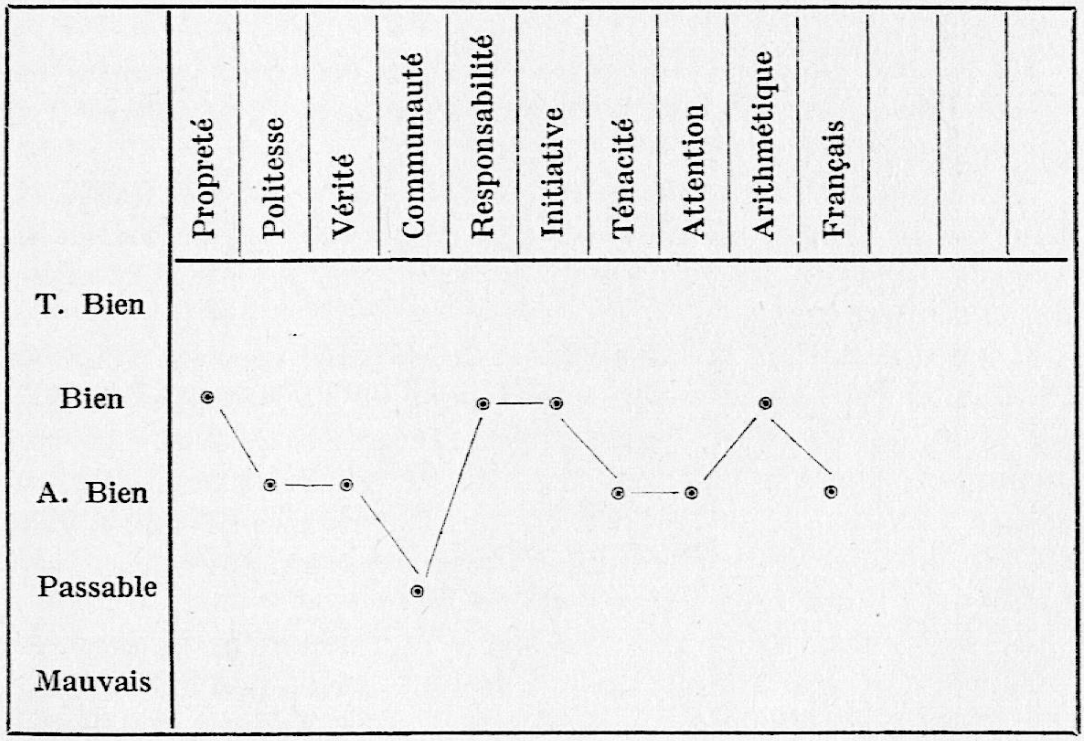

Annexe IV.